

SICAV AMEN
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
 AU 30-09-2003

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AMEN et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2003 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, L'actif net de SICAV AMEN est employé, à la date du 30-09-2003 sous forme de placement en compte courant à terme rémunéré auprès d'AMEN BANK à hauteur de 12 % de l'actif net et en des titres avalisés par AMEN BANK à hauteur de 22%. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention de placements émis ou avalisés auprès d'un même établissement (ne devant pas dépasser 10% de l'actif net).

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-09-2003, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 29 octobre 2003

SICAV AMEN
Bilan arrêté au 30/09/2003
 (Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>30/09/2003</u>	<u>30/09/2002</u>	<u>31/12/2002</u>
<u>ACTIF</u>				
Portefeuille-titres		2 497 735	725 668	654 497
a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	197 065	249 257	219 795
b. Obligations et valeurs assimilées	3.2	2 300 670	470 119	434 702
c. Autres valeurs		0	6 292	0
Placements monétaires et disponibilités		1 538 138	381 813	419 871
a- Placements monétaires	3.3	799 161	199 927	299 712
b- Disponibilités		738 977	181 886	120 512
<i>Placement en compte courant à terme</i>	3.4	501 764	0	0
<i>Avoirs en banque</i>		237 213	181 886	120 512
TOTAL ACTIF		4 035 873	1 107 481	1 074 368
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs		0	0	0
Autres créditeurs divers		111	59	43
TOTAL PASSIF		111	59	43
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.5	3 644 821	1 004 781	1 007 902
Sommes distribuables		390 941	102 641	66 423
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		239 323	53 090	0
b - Sommes distribuables de l'exercice		151 618	49 551	66 423
ACTIF NET		4 035 762	1 107 422	1 074 325
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 035 873	1 107 481	1 074 368

SICAV AMEN
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-07-03 au 30-09-03
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-07-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 30-09-03	Période du 01-07-02 au 30-09-02	Période du 01-01-02 au 30-09-02	Exercice clos le 31/12/02
Revenus du portefeuille-titres	3.6	24 096	47 208	4 166	38 019	46 164
a. Dividendes		0	891	0	24 893	26 263
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		24 096	46 317	4 166	13 126	19 901
c. Revenus des autres valeurs		0	0	0	0	0
Revenu des placements monétaires	3.7	22 437	41 728	170	170	4 450
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		46 533	88 936	4 336	38 189	50 614
Autres charges	3.8	-1 044	-2 022	-2 727	-3 247	-3 692
Autres produits	3.9	0	2 646	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION		45 489	89 560	1 609	34 942	46 922
Régularisation du résultat d'exploitation		19 445	62 059	16 734	14 609	19 501
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		64 934	151 619	18 343	49 551	66 423
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-19 445	-62 059	-16 734	-14 609	-19 501
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		217	5 794	47 188	-9 251	-5 791
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		2 060	90	-51 401	-53 274	-77 944
Frais de négociation		-76	-581	-557	-2 677	-2 893
RESULTAT NET DE LA PERIODE		47 690	94 863	-3 161	-30 260	-39 706

SICAV AMEN
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-07-03 au 30-09-03
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-07-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 30-09-03	Période du 01-07-02 au 30-09-02	Période du 01-01-02 au 30-09-02	Exercice clos le 31/12/02
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	47 690	94 863	-3 161	-30 260	-39 706
Résultat d'exploitation	45 489	89 560	1 609	34 942	46 922
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	217	5 794	47 188	-9 251	-5 791
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 060	90	-51 401	-53 274	-77 944
Frais de négociation	-76	-581	-557	-2 677	-2 893
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
a / Souscriptions	896 168	5 115 309	699 193	774 685	1 159 921
Capital	810 768	4 705 730	695 247	770 809	1 191 334
Régularisation des sommes non distribuables	2 730	11 364	-62 647	-66 777	-125 826
Régularisation des sommes distribuables	82 670	398 215	66 593	70 653	94 413
b / Rachats	-292 280	-2 248 735	-306 836	-915 214	-1 324 101
Capital	-264 172	-2 082 162	-286 990	-843 594	-1 268 884
Régularisation des sommes non distribuables	-905	-3 317	11 062	-7 790	47 206
Régularisation des sommes distribuables	-27 203	-163 256	-30 908	-63 830	-102 423
VARIATION DE L'ACTIF NET	651 579	2 961 436	389 195	-170 789	-203 886
ACTIF NET					
en début de période	3 384 183	1 074 325	718 227	1 278 211	1 278 211
en fin de période	4 035 762	4 035 761	1 107 422	1 107 422	1 074 325
NOMBRE D' ACTIONS					
en début de période	145 000	47 375	31 100	53 921	53 821
en fin de période	170 692	170 692	48 365	48 365	47 375
VALEUR LIQUIDATIVE	23,644	23,644	22,897	22,897	22,677
TAUX DE RENDEMENT	5,17%	5,70%	-3,38%	-4,79%	-4,51%

SICAV-AMEN
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2003

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.09.2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30.09.2003 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste est analysé comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/03	% actif net
Titres Sicav				
AMEN PREMIERE	1 900	196 513	196 810	4,88
<i>Premier marché cote permanente</i>				
BT	5	255	255	0,01
Total	1 905	196 768	197 065	4,89

3.2- Obligations et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons du trésor négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09//03	% actif net
BTNB				
BTNB0507850	240	97 628	100 268	2,48
BTNB0604105	10	1 002	1 028	0,03
BTNB0604105	1000	300 000	316 362	7,84
Total		398 630	417 658	10,35

Obligations				
<i>AFRICA 2003</i>	<i>3 000</i>	<i>300 000</i>	<i>300 738</i>	<i>7,45</i>
<i>AL 2002-1</i>	<i>1 000</i>	<i>100 000</i>	<i>105 770</i>	<i>2,62</i>
<i>ATL 2002-1</i>	<i>1 000</i>	<i>100 000</i>	<i>105 693</i>	<i>2,62</i>
<i>CIL 00-2</i>	<i>1 700</i>	<i>102 000</i>	<i>106 930</i>	<i>2,65</i>
<i>CIL03/INT</i>	<i>2 000</i>	<i>200 000</i>	<i>200 031</i>	<i>4,96</i>
<i>CPSCL 2001</i>	<i>2 000</i>	<i>180 000</i>	<i>187 190</i>	<i>4,64</i>
<i>GL2003-1</i>	<i>3 000</i>	<i>300 000</i>	<i>303 098</i>	<i>7,51</i>
<i>SELIMA 2002</i>	<i>1 000</i>	<i>100 000</i>	<i>101 721</i>	<i>2,52</i>
<i>SEPCM 2002</i>	<i>1 000</i>	<i>100 000</i>	<i>103 016</i>	<i>2,55</i>
<i>T.FACTORING</i>	<i>2 000</i>	<i>160 000</i>	<i>163 269</i>	<i>4,05</i>
<i>TLG 2002-2</i>	<i>1 000</i>	<i>100 000</i>	<i>102 491</i>	<i>2,54</i>
<i>VAGA 2003</i>	<i>1 000</i>	<i>100 000</i>	<i>103 066</i>	<i>2,55</i>
Total		1 842 000	1 883 012	46,66
Total général		2 240 630	2 300 670	57,01

3.3- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/03 à 799 161 dinars et correspond à un placement en billets de trésorerie ayant les caractéristiques suivantes :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>% actif net</i>
<i>Billets de trésorerie</i>	80	799 072	799 161	19,84

3.4- Placement en compte courant à terme

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/03 à 501764 dinars et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur actuelle</i>	<i>% actif net</i>
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	501 764	12,43

Les conditions et modalités de rémunération de ce placement sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Taux Brut	Date d'échéance
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	6,3125%	10/04/05

3.5- Capital

3.6-

La variation de l'actif net de la période s'élève à 651 579 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital :550 623

Variation de la part Revenu :100 956

Variation de l'actif net :651 579

La variation de la part capital s'analyse comme suit:

Souscriptions	810 768
Rachats	- 264 172
Frais de négociation	- 76
VDE / actions et titres OPCVM	217
+/- valeur réel sur obligation. Etat	0
+/- valeur réel. sur titres OPCVM	2060
Regul des sommes non distribuables (souscription)	2 730
Regul des sommes non distribuables (rachat)	- 905
Variation de la part Capital	550 623

La variation de la part revenu s'analyse comme suit:

Régularisation des sommes distribuables	55 467
Résultat de l'exercice	45 489
Variation de la part Revenu	100 956

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 30/06/03	145 000
Nombre d'actions souscrites	38 109
Nombre d'actions rachetées	-12 417
Nombre d'actions en circulation au 30/09/03	170 692

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

<i>Nombre d'actionnaires au 30/06/03</i>	80
Nombre d'actionnaires entrants	7
Nombre d'actionnaires sortants	5
<i>Nombre d'actionnaires au 30/09/03</i>	82

3.6- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 30-09-03	Période du 01-07-02 au 30-09-02	Période du 01-01-02 au 30-09-02	Période du 01-01-02 au 31-12-02
<i>Dividendes</i>	0	891	0	24 893	26 263
<i>Revenu des obligations</i>	22 090	40 432	2 067	6 392	11 069
<i>Revenu des BTNB</i>	2 006	5 878	2 099	6 734	8 832
Total	24 096	47 208	4 166	38 019	46 164

3.7- Revenus des placements monétaires

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-03 au 30-09-03	Période du 01-01-03 au 30-09-03	Période du 01-07-02 au 30-09-02	Période du 01-01-02 au 30-09-02	Période du 01-01-02 au 31-12-02
<i>Placement en compte courant à terme</i>	22 330	38 857	0	0	0
<i>Compte rémunéré</i>	14	1 032	0	0	4 135
<i>Billets de trésorerie</i>	93	1 939	170	170	315
Total	22 437	41 728	170	170	4 450

3.8- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre le coût des services bancaires figure au niveau de cette rubrique.

Le solde de cette rubrique a atteint un montant de 1 044 dinars au courant du troisième trimestre 2003 et se détaille comme suit :

	Juillet-2003	Août-2003	Sept-2003
Redevance CMF	305	308	314
Charge TCL	30	34	28
Services bancaires	-	19	6
Total	335	361	348

3.9- Autres produits

Le solde de ce poste totalise au 30-09-03 un montant de 2 646 dinars et correspond à une commission sur placement d'un emprunt obligataire rétrocedée par le gestionnaire.